

Réunion du Conseil Municipal du mercredi 10 juin 2020

Présents : Corinne Mandier, Noémie Kaitandjian, Isabelle Alexandre, Alexia Brun-Nicolas, Roland Bois, Sébastien Buisson, Lilian Cotte, Patrick Pacaud, Patrice Lambert, Gilles Palué
Excusée : Céline Vincent

La réunion commence à 20h.

→ discussion informelle sur la question de limiter l'accès à la Vieille Église (grillage ?).

→ modification des pouvoirs délégués au maire : voté à l'unanimité

→ discussion informelle sur un problème de voirie aux Grands Champs. La route est moitié sur Montagne, moitié sur St-Bonnet, mais le mauvais état de la route oblige le car scolaire à empiéter sur un champ de noyer (branches).

→ formation des commissions communales (maire membre de droit de chaque commission) :

- Voirie et travaux :

Adjoint délégué : Roland Bois

Céline Vincent, Sébastien Buisson, Lilian Cotte, Patrick Pacaud, Gilles Palué

- Vie scolaire et culturelle :

Adjoint délégué : Isabelle Alexandre

Alexia Brun-Nicolas, Noémie Kaitandjian, Patrick Pacaud

- Patrimoine et cadre de vie :

Adjoint délégué : Roland Bois

Patrice Lambert, Sébastien Buisson, Alexia Brun-Nicolas

- Communication et relations publiques :

Adjoint délégué : Isabelle Alexandre

Noémie Kaitandjian, Gilles Palué

- Action sociale et vie associative :

Adjoint délégué : Isabelle Alexandre

Noémie Kaitandjian

- Appels d'offres et finances :

Adjoint délégué : Roland Bois

Sébastien Buisson, Lilian Cotte, Patrick Pacaud

- CCAS :

Isabelle Alexandre, Sébastien Buisson, Alexia Brun-Nicolas, Patrice Lambert,

+ 4 personnes de la commune

- SIRCO :

2 titulaires : Isabelle Alexandre, Roland Bois

2 suppléants : Noémie Kaitandjian, Patrick Pacaud

- SE 38 :
 - 1 titulaire : Gilles Palué
 - 1 suppléant : Roland Bois

- SIEH :
 - 2 titulaires : Sébastien Buisson, Roland Bois
 - 2 suppléants : Patrice Lambert, Gilles Palué

- Bibliothèque Darodes :
 - 1 titulaire : Isabelle Alexandre
 - 1 suppléant : Roland Bois

- Forêt :
 - Sébastien Buisson

→ proposition de la liste des membres pour la commission communale des impôts directs :
liste votée à l'unanimité

- proposition de convention avec l'association Espace de Vie Sociale La Dynamo (résumé) :
- la CAF abonde au financement de l'EVS pour 19 450 €
 - la commune de St-Antoine pour 1 219,32 €
 - la commune de St-Bonnet pour 670,75 €
 - la commune de Montagne pour 279,93 €

Le calcul est basé au prorata du nombre d'habitants. Un élu de chaque commune siège au CA et veille au contrôle des fonds alloués.

La proposition de convention est votée à l'unanimité.

(note : le 26 juin à 19h, l'apéritif de l'EVS est prévu à Montagne)

- discussion et échanges sur les futurs projets du Conseil Municipal (en vrac) :
- travaux de l'église,
 - parking salle des fêtes,
 - remettre des toilettes dans le centre du village (ou panneaux indiquant ceux de la salle des fêtes en attendant)
 - borne de chargement pour les voitures électriques,
 - déplacer le point propre (poubelles Molloch) du centre du village vers après la salle des fêtes pour réduire les nuisances. Coût ? Risque d'incivilités (poubelles versées à côté) ?
 - problème des murs du cimetière qui penchent
 - discussion pour l'entretien des allées du cimetière (sans désherbant)
 - cimetière : plastiques jetés avec les déchets verts (prévoir panneau ?)
 - petite école : toiture mauvais état + lierre + travaux maçonnerie fenêtre
 - discussion sur la sécurisation du hangar tracteur à la petite école
 - aire de jeux

→ échanges sur l'école et la cantine dans le cadre du Covid :

L'école accueille 11 à 12 enfants (rotation), grâce à son instituteur Étienne PetitJean qui s'investit énormément, et adapte le temps scolaire en fonction des employés communaux, leur permettant de désinfecter les locaux pendant leurs heures normales. Il a aussi fallu augmenter les heures de ménage.

→ discussion sur le prêt des tables et chaises de la commune.

Un débat délicat s'engage car le conseil municipal souhaite que les tables et chaises servent le plus possible aux habitants, plutôt que dormir dans un local. La question est de fixer quelques règles afin de prévenir les éventuels malentendus constatés :

- Le prêt des tables et chaises est réservé aux habitants de Montagne, ainsi qu'aux associations des communes environnantes qui le demandent (service réciproque)
- Le prêt se fait auprès de Bruno uniquement,
- Les nouvelles tables restent dans la salle des fêtes.
- Les anciennes tables, stockées à l'ancienne école, peuvent être empruntées en proportion raisonnable (5 tables = 50 places)
- Les chaises peuvent aussi être empruntées en proportion raisonnable (50 chaises)
- Quand la salle des fêtes est louée (en moyenne environ un samedi sur deux), les tables et chaises vont prioritairement au locataire de la salle des fêtes, sauf s'il n'a pas besoin de toutes les chaises.

La réunion est levée à 22h30.

Prochaine réunion du conseil municipal : mardi 30 juin à 20h à l'ancienne école

secrétaire de séance : Gilles Palué